

11 juin 2018

Déjà 6 000 assurés ont fait leur demande de retraite en ligne, pourquoi pas vous ?

À 60 ans, avec 181 trimestres au régime général, c'est une assurée des Côtes-d'Armor qui a permis à la Carsat Bretagne de dépasser les 6 000 demandes de retraite en ligne. C'est depuis chez elle, à Plouisy près de Guingamp que l'assurée a pu demander sa retraite. Elle témoigne : « c'était clair, c'était net ! Simple à remplir. Je l'ai fait rapidement ! ».

Depuis janvier 2017, chaque assuré a la possibilité d'effectuer sa demande de retraite en ligne.

Plus facile, plus rapide et plus sécurisée, quelques clics suffisent !

Il faut compter une trentaine de minutes pour créer son espace personnel sur lassuranceretraite.fr, remplir un formulaire déjà personnalisé et envoyer son dossier à un conseiller.

L'an dernier, près de 40 000 assurés ont demandé leur retraite auprès de la Carsat Bretagne.

À noter : la demande doit intervenir 4 à 6 mois avant le départ en retraite.

D'autres services sont également proposés, comme par exemple :

- Visualiser son carrière tous régimes
- Estimer ses droits à la retraite
- Estimer le montant de sa retraite.

Contact presse

Cécile Rivoalland

Tél. 02 99 26 61 95